

Version 1.2 juin 2020

Logo de membre de la FDI

Charte d'utilisation

Le logo de membre de la FDI peut être utilisé:

- ▶ par l'ensemble des membres réguliers, associés, adhérents et de soutien – la FDI encourage son utilisation généralisée, dans le respect de ces recommandations.

Le logo est disponible en plusieurs langues. Veuillez contacter la FDI à l'adresse communications@fdiworlddental.org si vous en avez besoin dans une autre langue.

Le logo de membre de la FDI ne peut être utilisé:

- ▶ pour les publications et projets faisant intervenir un tiers;
- ▶ à côté du nom d'une entreprise partenaire d'une association dentaire nationale; et
- ▶ d'aucune manière susceptible d'impliquer l'endossement ou la reconnaissance d'un produit, d'une marque, d'un événement ou de toute autre activité sans l'accord écrit de la FDI.

Toutes les utilisations doivent être soumises à la FDI pour approbation.

Conception

Le logo de membre de la FDI se compose de deux parties:

- ▶ le logotype de la FDI
- ▶ la mention « Membre »

Le logotype ne peut subir aucune modification et doit toujours être utilisé tel qu'il a été fourni.



Autres options de logo

il n'existe pas d'autres options de logo.

Couleurs de fond pour le logo

Le format timbre du logo permet de le placer sur n'importe quel fond.

Couleurs

Trois couleurs sont utilisées dans le logo de membre de la FDI:



Bleu

PMS 280 C
RGB 0 83 143
CMYK 100 80 15 02
HEX #294A8D



Rouge

PMS 485 C
RGB 237 27 46
CMYK 1 99 89 0
HEX #B72626



Gris

PMS -
RGB 112 111 111
CMYK 0 0 0 70
HEX #706F6F

Zone de protection

Une zone de protection suffisante doit être laissée autour du logo afin de ne pas le mettre en concurrence avec d'autres éléments visuels et d'en préserver l'impact visuel. Cette zone de protection est proportionnelle à la taille du logo. Il est ainsi possible de conserver les proportions et l'équilibre visuel du logo.



Taille minimale du logo

La taille minimale correspond à la plus petite taille de reproduction possible du logo permettant de ne pas nuire à sa lisibilité.

Supports imprimés

La taille de reproduction minimale du logo est de **12 mm en hauteur**. Vous devez obtenir l'approbation de la FDI si les contraintes d'espace imposent l'utilisation d'une taille de reproduction inférieure à la taille minimale recommandée.



Supports numériques

La taille minimale/standard du logo pour les applications numériques dépend du matériel utilisé. Pour les ordinateurs, la taille minimale est de **160 px**.

Pour les appareils mobiles, la taille standard et minimale est de **100 px**.

Utilisations incorrectes du logo

Résolution du logo

Ne pas agrandir un logo de petite taille à moins qu'il ne soit vectorisé (format .eps). Aggrandir un logo enregistré au format JPEG ou PNG le pixelisera et le rendra flou.



pixelisé

Déformation et effets

Ne pas incliner ou faire pivoter le logo. Il doit toujours être positionné à l'horizontale. Ne pas lui ajouter d'effets visuels comme des effets de biseau ou des filtres.



déformé
et incliné

Contraste incorrect

Ne pas utiliser le logo sur un fond qui en diminue la lisibilité en raison de l'absence de contraste.



pas de
contraste

Modification de la taille du symbole ou du logotype

Ne pas modifier la taille ni la relation spatiale entre le symbole et le logotype.



modification
de la taille des
éléments

Couleur incorrecte

Ne pas reproduire le logo dans une couleur non approuvée. Ne pas modifier la valeur de trame du logo, à savoir les couleurs, la luminosité, la transparence ou la structure du logo.



ajout de
relief

Version incorrecte

Ne pas positionner le logo dans un cadre ou d'autres formes. La version du logo doit être adaptée au fond.



dénomination
absente

Police incorrecte

Ne pas redessiner le logo ou utiliser une autre police lors de sa reproduction.

Logo incorrect

Ne pas utiliser de versions antérieures du logo.

Position standard du logo

Le positionnement du logo est libre, dans le respect des directives de l'association dentaire nationale.

Droit d'auteur

Le logo a été déposé par la Fédération dentaire internationale (FDI) et il est soumis au droit d'auteur. De ce fait, il ne peut être utilisé sur un support quel qu'il soit sans la permission de la FDI. De plus, il ne peut être manipulé ni modifié d'aucune manière.

Utilisation

Le logo ne peut être utilisé d'aucune manière susceptible d'impliquer l'endossement ou la reconnaissance d'un produit, d'une marque, d'un événement ou de toute autre activité sans l'accord écrit de la Fédération dentaire internationale (FDI).